

IDENTIFICATION DU FICHIER

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. DÉSIGNATION : Crédit d'impôt au design. | 2. DATE DE CRÉATION : 1994 |
| 3. FINALITÉ(S) DU FICHIER : Émission d'attestations pour que les entreprises puissent réclamer le crédit d'impôt au design. | |
| 4. USAGE(S) : Recueillir les informations pertinentes sur les designers et les entreprises qui utilisent les services de designers, afin de procéder à l'émission d'attestations, celle-ci seront transmises par les entreprises à Revenu Québec lors de la production de leurs déclarations d'impôt, afin qu'elles puissent réclamer le crédit d'impôt au design. | |
| 5. DESCRIPTION : Émission d'attestations d'activité, de consultant, de designer et de patronniste. | |

GESTION DU FICHIER

- | | |
|--|---|
| 6. SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS : Manuel (papier, carton, etc.), dossier physique pour chaque attestation et informatique (disque, bande, etc.), base de données informatisée (Lotus et Clientis) | |
| 7. LOCALISATION : Le fichier est conservé dans un local unique. | 8. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS :
En conformité avec le calendrier de conservation du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (règle MI-23), les documents sont conservés jusqu'à la fin de l'accréditation, de la mesure fiscale ou de l'abandon du dossier, plus sept ans. |
| 9. UNE PERSONNE OU UN ORGANISME EXTÉRIEUR A ACCÈS AU FICHIER À DES FINS DE TRAITEMENT : Non | |

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS

- | |
|--|
| 10. PROVENANCE(S) ET MODALITÉ(S) DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS : Par écrit par la personne concernée et par un membre du personnel. |
|--|

TRANSFERT DE RENSEIGNEMENTS À L'EXTÉRIEUR DE L'ORGANISME

- | |
|---|
| 11. LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER SONT TRANSFÉRÉS À UNE AUTRE PERSONNE OU À UN AUTRE ORGANISME : Oui |
|---|

IDENTIFICATION DES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER

- | |
|--|
| 12. PERSONNES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS : Les clients et le personnel du Ministère. |
| 13. TYPE DE RENSEIGNEMENTS : Éducation, emploi et vie économique. |
| 14. LISTE DES RENSEIGNEMENTS D'IDENTITÉ : Nom de famille actuel et prénom, numéro d'assurance sociale, adresse permanente, téléphone (résidence), nom de l'employeur, adresse (travail), téléphone (travail), profession/titre/métier/classification, emploi actuel/emplois antérieurs, revenu annuel, scolarité/formation/diplôme et association professionnelle/syndicale. |

ACCÈS PAR LE PERSONNEL DE L'ORGANISME

- | |
|--|
| 15. LE PERSONNEL AYANT ACCÈS AU FICHIER : Le personnel des biens de consommation concerné par le dossier Crédit d'impôt au design. |
|--|